

République Française  
Département du Bas-Rhin



## CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LA VILLE DE BENFELD

### EXTRAIT DU PROCES-VERBAL INTEGRAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 7 mai 2026  
sous la présidence de Monsieur Jacky WOLFARTH

Membres en exercice : 13

Membres présents : 10

Le 7 mai deux mille vingt-six à dix-huit-trente heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Benfeld s'est réuni en séance ordinaire à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Jacky WOLFARTH, Président du CCAS.

Les convocations et l'ordre du jour ont été transmis par voie électronique aux Membres le 30 avril 2026.

Assistent à la séance : Mme Nathalie BABEL, Mme Aude BANZET, Mme Elsa ESTREICHER, Mme Anne-Marie GINTZ, Mme Vanessa GUIDETTI, Mme Elisabeth GUYON, M. François SAETTEL, Mme Florence SCHWARTZ, Mme Isabelle STRAUSS ZANELLI et M. Jacky WOLFARTH.

Absents excusés : MM. Jean-Paul HUMBLET et Jean Michel LINGET, ainsi que Mme Christelle MAILLARD.

Assiste en outre : M. Vincent SCHULTZ, DGS.

Le Président ouvre la séance à 18 heures 30 en saluant les membres du Conseil d'Administration.

#### **DEL19/03/2026      Adoption du règlement intérieur du Conseil d'Administration du CCAS**

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles et notamment les articles L. 123-6 et L. 123-8 et R. 1237 à R. 123-28,

vu l'article R.123-19 du Code de l'Action Sociale et des Familles prévoyant que le Conseil d'Administration du CCAS établit son règlement intérieur, lequel a vocation à définir l'organisation et le fonctionnement interne du Conseil d'Administration dans le respect des règles préalablement fixées par le Code de l'Action Sociale et des Familles aux articles R. 123-7 à R. 123-28,

le Conseil d'Administration,  
après en avoir délibéré,

adopte le règlement intérieur tel que proposé en annexe.

Adopté à l'unanimité.

La Secrétaire de séance  
Mme Elsa ESTREICHER

POUR EXTRAIT CONFORME  
Le Président  
Jacky WOLFARTH

